

raison que si les mauvaises passions n'avaient pas eu la connivence de l'autorité, elles auraient été facilement contenues. On avait interdit les processions; l'impie s'est sentie maîtresse et s'est donné libre carrière. L'honnêteté publique demande contre les coupables des satisfactions qu'on ne pourra longtemps lui refuser.

M. de Marcère a déclaré, dans son discours d'hier, que la France réclamait la protection de tous les droits et de tous les intérêts. Nous verrons comment le gouvernement s'y prendra pour rappeler ses amis de Marseille au respect des droits et des intérêts catholiques.

#### Etat des esprits en Allemagne

A Venise, sachez vous faire. Chantiez-y, mais n'y parlez pas ! dit-on dans un des chefs-d'œuvre du répertoire de notre Opéra-Comique. Il en est de même dans toute l'Allemagne en général et à Berlin en particulier pour le moment. Et encore, de plus qu'à Venise, n'y faut-il point chanter. Car les chansons peuvent être incriminées comme les discours. Et les sbires de la police ont les oreilles tendues à tout bruit suspect ou susceptible de le paraître. Depuis l'infâme attentat commis par Nobiling contre l'empereur d'Allemagne, on voit des complices partout, on s'observe, on se dénonce, et les gens les plus paisibles sont exposés aux mésaventures les plus désagréables.

Dernièrement, un commis-voyageur arrive chez un négociant de la province pour montrer les échantillons du fabricant qu'il représente. La femme du négociant s'écrie en voyant le commis-voyageur : « Oh ! monsieur, comme vous ressemblez à Nobiling ! — Vraiment ? répond en riant le commis-voyageur. Et bien ! Mais c'est flatter. Nobiling est en passe de devenir célèbre ! » La conversation en reste là. Le commis-voyageur serre ses échantillons et rentre à son hôtel. Le soir même il était arrêté. On a vu dans ses paroles une intention menaçante pour la sécurité de l'Etat.

M. Rigonand, un Français, qui représente à Berlin le journal le *Soleil*, à l'occasion du congrès, flâne sur une place publique, il s'arrête devant la colonne élevée à la Victoire. Peut-être l'œuvre artistique lui paraît-elle sujette à quelques critiques. Un agent de police lui met la main au collet et le mène au poste pour avoir jeté un regard irrévérencieux sur le monument consacré à la gloire allemande. Et c'est avec beaucoup de difficultés que notre compatriote se fait relâcher.

Autre fait dont les conséquences sont tragiques. Un négociant est dénoncé comme ayant tenu des propos hostiles à l'empereur. Malgré ses protestations d'innocence, il est arrêté. Sa famille désolée intercède pour lui. Rien n'y fait. Le négociant au désespoir tente à ses coups. Enquête faite, il est établi que le malheureux a été dénoncé par un individu avec lequel il était en mauvais rapports.

En conscience, l'Allemagne devient insupportable à habiter. La moitié de la population espionne et dénonce l'autre moitié. Il faut se défier de ses ennemis, de ses créanciers, et surtout de ses détracteurs. Un domestique renvoyé et mécontent peut vous mettre dans la situation la plus difficile. Supposez qu'il raconte à sa façon qu'on jouait avec un ami au billard, et ayant gagné la partie, on aurait battu : « Mon cher, vous avez travaillé pour le roi de Prusse. » On peut vous considérer comme étant complice du Nobiling.

Nous avons connu dans notre pays, aux heures de crise, des situations semblables à celle dont souffre l'Allemagne. Sous la Révolution, un bonnetier, mécontent de voir la clientèle d'un concurrent plus brillante que la sienne, l'avait qu'à accuser son heureux rival de *modérantisme*. Et le soi-disant *modéré* était arrêté. Plusieurs ont eu la tête coupée dans ces conditions. Sous la Commune, de terrible mémoire, les colonels de la garde fédérée, et les membres du gouvernement insurrectionnel ont réglé des comptes arriérés avec des créanciers peu accommodants. Et le malheureux Chaudey est tombé victime des rancunes de Delescluze.

Tristes moyens, actes déplorables ! La suspicion est une preuve d'affaiblissement moral. La dénonciation est le dernier degré de l'abaissement.

L'Allemagne est en ce moment en proie à cet accès de fièvre qui passera. Et la liberté individuelle cessera d'y être à la merci des passions et des faiblesses. M. de Bismark à la main ferme. Mais saura-t-il rassurer le pays troublé par l'horreur d'un crime deux fois renouvelé ? Les mesures gouvernementales prises donneront-elles aux esprits un gage de sécurité ? Et l'épouvante cessant, chacun cessera-t-il de voir dans son voisin un ennemi du trône et de la paix publique ?

#### LETTRE DE PARIS

Paris, 1<sup>er</sup> juillet.  
Paris a eu la fête que lui promettait son gouvernement et pour laquelle il avait demandé 500,000 fr. à la France; cette fête a été complète et, il faut le dire, fort belle. Rien n'y a manqué, ni les drapeaux, ni la lumière, ni la poudre, ni les discours, autre poudre jetée aux yeux. A ces largesses que paie en grande partie la province, les parisiens de la décadence ont répondu par une joie bruyante. Ils ne sont pas encore au *panem*, mais ils sont déjà aux *circenses* : tout gouvernement qui les amusera

pourra être sûr d'eux... provisoirement. Ajoutez, cependant, que cette manifestation a bien eu, comme le voulaient nos maîtres du jour, un caractère politique dans les quartiers extrêmes : là, on criait : « Vive la République ! » pour tout de bon; on se mettait en frais, comme disait un ouvrier, pour en... nuier les réactionnaires. Au centre, pas un cri, rien qui exprimât une opinion; on s'amusa pour s'amuser.

J'ai parlé des discours. Comme feu d'artifice oratoire, c'est assurément M. de Marcère qui a tenu la corde. Il a prononcé, au Trocadéro, la harangue de tous les hommes qui longtemps ne furent rien et qu'un hasard amène, enfin, aux premiers rangs. Sous leur règne tout est bien, tout doit être bien; ils sont satisfaits pour leur compte. Tel est le thème, qu'après bien d'autres ministres, a développé l'aigle de Dom front.

Avec quelle imperturbable assurance, vous le devinez, connaissant le personnage, aussi à l'aise dans son emploi de républicain d'aujourd'hui, qu'il pouvait l'être dans son rôle de bonapartiste d'hier ! Seulement, l'assurance et l'aplomb sont quelquefois de médiocres conseillers ; et ils ont mal inspiré notre ministre quand il lui fut dit, au lendemain des scandaleuses scènes de Marseille : « Il semble qu'aujourd'hui la France est apaisée... La France ne comprendrait plus que l'on vécût sur le sol de la patrie en frères ennemis, parce qu'elle a la volonté que tous les droits et tous les intérêts soient respectés et défendus et parce qu'elle sait qu'ils le sont. »

Bien respectés, bien défendus, en effet ! Informez-vous plutôt auprès de M. le préfet et des radicaux des Bouches-du-Rhône !

Je signale particulièrement à votre attention les n<sup>os</sup> des 29 et 30 juin de la *Gazette du Midi* qui publie les détails les plus complets sur les attentats des républicains et des radicaux dans la journée du 28 juin.

Le discours de M. de Marcère a été discrètement applaudi; il y avait très-peu de monde pour l'entendre — et la musique de la garde républicaine a couronné le tout par l'exécution de la *Marseillaise*. C'est la première fois que ce chant des plus mauvais jours retentit dans une fête publique, depuis la Commune, avec l'assentiment des hommes au pouvoir, et pour nous le restituer, on a spirituellement choisi une fête internationale, au moment où nous avons pour hôtes les descendants de ces étrangers que nous combats nâgère, aux accents de cet hymne révolutionnaire et sanguinaire.

Enfin, dernière preuve du tact qui distingue nos gouvernants, c'est la musique de la garde républicaine qu'on a chargée de jouer cet air trois fois sinistre qui, en mai 1871, accompagnait les exécutions sommaires des gendarmes et des gardes municipaux et qui retentissait encore derrière les barricades dans cette longue bataille des rues où tombèrent en si grand nombre, ceux qui avaient échappé à la prison et au massacre.

L'administration a voulu faire aussi quelque chose, hier, pour les admirateurs de Voltaire. La statue du personnage qui occupe le plus bel endroit du square Monge, a été encadrée de drapeaux et surmontée d'un arc triomphal, illuminé pour la fête de nuit.

Le square Monge étant un jardin public, confié à la garde de l'administration municipale, on est en droit de qualifier d'officielle cette petite manifestation atténuative prise par l'autorité dans la question du centenaire.

On a beaucoup remarqué dans la journée, la promenade de trois jeunes femmes portant les attributs de la République, mais vêtues de couleurs différentes : la 1<sup>re</sup> en blanc, la 2<sup>me</sup> en bleu, la 3<sup>me</sup> en rouge. Elles avaient la prétention de représenter par cette gradation, les trois âges de la République (sic).

A voir le train dont vont les choses cette prétention pourrait bien être justifiée.

Hier soir, vers 11 heures, une foule nombreuse de jeunes gens, la plupart convenablement mis, ont descendu la ligne des grands boulevards, de la Madeleine, de la Bastille, en criant : *Tan-nistie ! l'annistie !* sur l'air des *lampions* !

A six et sept heures, ce matin, on rencontrait encore des bandes d'hommes et de femmes avinés qui regardaient tant bien que mal leur domicile. La journée à ceux là, meilleurs républicains que les autres, n'avait pas suffi.

DE SAINT-CHERON.

#### BULLETIN MILITAIRE

La France va être dotée d'un nouveau drapeau national et officiel. Le ministre de la guerre vient de choisir un modèle définitif pour les drapeaux de l'infanterie et les étendards de la cavalerie et de l'artillerie.

La hampe bleue du drapeau est surmontée d'un cartouche rectangulaire assez semblable à ceux qui servaient de piedestal aux aigles romaines. La célèbre mention S. P. Q. R. est naturellement remplacée, d'un côté, par le numéro et la désignation du régiment, et de l'autre côté du cartouche par les initiales R. F.

Ce cartouche est surmonté d'une couronne de laurier dorée, posée sur champ et que dépasse un fer de lance.

Pour le drapeau et la cravate, la soie entourée de franges d'or remplace la modeste étoffe de laine actuelle.

Mais le choix d'un nouveau drapeau ne préoccupe pas seul le ministre de la

guerre. Il prépare une transformation générale de la tenue de l'armée.

On renonce à la tunique ajustée pour donner à toute l'armée, infanterie et cavalerie, un dolman dans le genre de celui que portent actuellement les artilleurs. Du même coup, les épaulettes disparaissent et sont remplacées par des pattes en forme de tréfle, en laine de couleur pour les sous-officiers et soldats, en or ou en argent pour les sous-officiers.

Le ministre de la guerre a suspendu, jusqu'à nouvel ordre, les devancements d'appel pour les jeunes soldats de la classe 1877.

On fera connaître ultérieurement quand les devancements seront autorisés et les corps que l'on pourra choisir.

#### Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCO

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES. — Nouveaux prêtres. — M. l'abbé Marbotin, de Valenciennes, est nommé vicaire à Trélon.

M. l'abbé Deman, de Métérou, est nommé vicaire à Lille Sainte-Catherine.

M. l'abbé Moine, de Romeries, est nommé vicaire à Lille Saint-Etienne.

M. l'abbé Goemaere, de Warhem, est nommé vicaire à Wambrechies.

M. l'abbé Tiersoon, d'Hondschoote, est nommé vicaire à Thiennes.

M. l'abbé Truy, d'Hayneecourt, est nommé vicaire à Seclin.

M. l'abbé Couvez, de Bousières, est nommé vicaire à Fontaine-au-Bois, près Landrecies.

M. l'abbé Vaillant, de St-Vaast, est nommé vicaire à Maulde.

M. l'abbé Rigolle, de Wattrelos, est nommé vicaire de Gondcourt.

M. l'abbé Bourdon, de Neuville, est nommé vicaire à Quarouble.

M. l'abbé Debuys, d'Hazebrouck, est nommé vicaire à Zuytpeene.

M. l'abbé Leroy, d'Avesnes-le-Sec, est nommé vicaire à Lomme.

M. l'abbé Ficheroule, de Bailleul, est nommé professeur au collège St-Bertin, à St-Omer.

M. l'abbé Lemire, de Vieux-Berquin, est nommé professeur à Hazebrouck.

On lit dans l'*Emancipateur*, de Cambrai :

« Hier, M. le chanoine Bury était allé, comme de coutume, dire la Sainte-Messe au pensionnat des dames Bernardines dont il est l'aumônier. »

« Avant le Saint-Sacrifice, il donna la communion aux religieuses. A peine était-il retourné à l'autel qu'on le vit chanceler. Il put cependant regagner la sacristie. Le respectable ecclésiastique venait d'être frappé d'apoplexie. »

« Le mal avait surtout atteint le haut du corps. La langue était paralysée. Cependant il put se confesser. »

« Le soir, après les vêpres, S. E. le Cardinal-Archevêque porta solennellement le Saint-Viatique au vénérable malade qui n'avait pu être transporté chez lui. Ce fut donc au pensionnat St-Bernard que l'on se rendit. »

« Son Eminence était accompagnée des membres du chapitre, du clergé de la ville, et de plus de cinq cents fidèles. »

« M. le chanoine Bury a conservé toute sa connaissance. Son état aujourd'hui semble un peu moins alarmant. »

« Les nouvelles que nous avons fait prendre, avant de mettre sous presse, confirment le mieux qui s'est manifesté dès ce matin ; le médecin a beaucoup d'espoir que M. le chanoine Bury pourra se rétablir. »

Les journaux de Paris s'accordent à dire que le concours du prix de Rome pour la composition musicale, qui a valu à M. Broutin, le premier grand prix, a été très-remarquable.

Le sujet donné aux jeunes compositeurs était, ou se le rappelle, la *Fille de Jephthé*; cette cantate, bien coupée, très-musicale, est une des meilleures qui aient été présentées depuis plusieurs années. Détail : l'auteur des paroles, M. Edouard Guinaud, est sous-chef au ministère de la marine.

Plusieurs sociétés de Lille, ent'autres l'Orchestre du Jardin Vauban, s'appretent à aller recevoir, à la gare, le jeune lauréat, dont on annonce la prochaine arrivée à Lille.

On lit dans le *Mémorial de Lille*.

« L'illumination de la promenade de l'Esplanade a été la pièce de résistance du second jour de la fête, c'est-à-dire, le lundi 1<sup>er</sup> juillet. »

« Pour nous sentir vite à l'aise, disons que cette partie de la fête a été magnifique — comme éclairage — c'était presque aussi bien qu'en 1877, n'était que les allées seules du Ramponneau au pont Napoléon étaient éclairées et qu'à cette époque, le boulevard, aujourd'hui dénommé de la Liberté, et tout le grand bassin qui s'étend du pont de la Citadelle l'étaient aussi, ce qui donnait près de 3 kilomètres de gurlandes de feu. Aujourd'hui la zone étincelante n'avait guère que 6 à 700 mètres d'étendue. »

« Quoi qu'il en soit, et en tenant compte du possible en nos jours de *prospérité*, il n'y a que des éloges à donner aux organisateurs des splendides nocturnes d'hier et à celui qui a exécuté leurs conceptions. Tout cela était éblouissant. »

« Il n'en est pas tout à fait de même pour ce qui concerne le concert. »

« Est-ce quela musique municipale des pompiers avait donc épuisé la veille son répertoire, qu'elle ne soit venue là dans l'après-midi que pour rejouer la *Marseillaise* et appeler « aux armes » les citoyens qui ont autre chose à faire que se battre, hélas ! au temps où nous sommes. »

« Et puis, nous, les contribuables, nous ne payons certainement pas, et assez cher, la musique municipale en question, pour qu'elle vienne exciter ainsi coup sur coup dans la foule les passions révolutionnaires en réveillant des souvenirs néfastes et des prétentions, aujourd'hui surtout dangereuses, contre notre pays qui subit « le gouvernement qui nous divise le moins. »

« L'excellente musique du 43e de ligne s'est aussi fait entendre hier soir au rond point des Promenades. Elle a été à nombre de reprises applaudie et c'était justice. »

Nous estimons à 40,000 au moins le nombre des personnes qui avaient envahi les allées de l'Esplanade et les avenues qui y aboutissent.

« A onze heures, aucun accident n'avait été signalé et nous pouvons raisonnablement espérer que nous n'en aurons pas à enregistrer. Du reste, les mesures d'ordre nous ont paru très intelligemment prises. Cela vaut toujours mieux que la vulgarisation d'un chant révolutionnaire qui invoque l'extermination de... »

« Ces terribles soldats, qui viennent jusque dans vos bras, etc. » car ces excitations sauvages ne sont plus de notre époque. On devrait n'en pas parler plus que des Kaiserslichts et des perruques de nos grands pères. Qu'on nous en croie, c'est le moyen de vivre heureux et longtemps. »

Un de nos concitoyens, M. Jean-Baptiste Nisse, tisserand, domicilié au fort Frasez, 62, nous prie d'informer le public qu'il n'a rien de commun avec le nommé Jean-Baptiste Nys, condamné, samedi dernier, à six jours de prison et 21 francs d'amende pour ivresse et insulte envers la police.

Deux arrestations pour vol ont été opérées hier à Roubaix. Une ouvrière repasseuse, en tournée chez une couturière de la rue Saint-Jean, a trouvé chez cette dernière une somme assez ronde qui n'était nullement perdue.

Jean-Baptiste D... terrassier, a pénétré chez un entrepreneur de la rue de Lannoy et a enlevé un assez grand nombre de planches. Ce terrassier aura à s'expliquer, sous peu, devant le tribunal de Lille.

Un charretier, au service d'un entrepreneur de la rue de Lille, était ivre hier, et avait si maladroitement dirigé l'attelage qu'il était chargé de conduire, que, près du pont de la gendarmerie, cheval et voiture furent précipités du haut de la berge sur les bords du canal. Le cheval a reçu dans cette chute des blessures qui, nous dit-on, le mettraient hors de service.

Quant au domestique, il a aggravé le cas d'ivresse dans lequel il se trouvait en injuriant un agent qui lui demandait ses nom et prénoms. Il a été écroué au dépôt de sûreté.

Décidément, depuis quelque temps, les cordons bleus donnent du fil à retordre et à leurs maîtres et à la police. Hier nous mentionnions le cas d'une servante de la rue de la Redoute, qui s'était appropriée une partie du mobilier des époux L... chez qui elle était en service. Aujourd'hui nous avons encore à relater, les hauts faits d'une servante, mais qui ne flappaient pas sur la « petite bière » celle-là. Le propriétaire de l'Hôtel du Midi, dans la rue du Collège, constatait qu'une main coupable enlevait chaque jour de son cellier et de sa cave des vins de Champagne, de Bourgogne, des poulets, du jambon, etc. et malgré la surveillance active qu'il exerçait, il ne pouvait arriver à mettre la main sur la voleuse. En désespoir de cause, il confia à la police les soupçons qu'il avait conçus ; la police se mit aussitôt à l'œuvre et arrêta hier à sa sortie de l'hôtel une servante qui n'emportait rien moins qu'un cargaison complète de vins et de victuailles. Cette servante se nomme Marianne C... belge d'origine.

Elle a été écrouée au dépôt de sûreté.

On recherche en ce moment un jeune homme en campagne duquel elle festoyait aux dépens de son patron.

Dimanche, Jean D... était ivre et se livrait à des évolutions plus ou moins grotesques au passage de la procession. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

Une rixe avait lieu, hier, entre les frères Ch... Un agent, attiré par le nombreux rassemblement qui s'était formé autour des combattants, intervint et leur enjoignit de regagner leur domicile.

Un d'eux, nommé Pierre, au lieu d'obtempérer à l'ordre qui lui était donné s'est élançé sur l'agent, qu'il a

renversé et accablé de coups. Il a pu néanmoins être arrêté.

Un sujet qui promet de devenir bon, c'est le jeune Carlos P..., âgé de 14 ans et dont les parents habitent Wattrelos. Ce précoce larron a pénétré chez une ménagère de cette commune, pendant qu'elle était aux champs et lui a enlevé l'argent que contenait un porte-monnaie, laissé par trop à découvert. L'argent volé a été dépensé par Carlos en compagnie d'un de ses camarades. Aujourd'hui, le jeune villageois, repentant mais non absout, a été remis, entre les mains de la gendarmerie. Il sera dirigé sur Lille demain matin.

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :

Un commencement d'incendie a eu lieu, ce matin, à huit heures et demie, au Tilleul n<sup>o</sup> 40, chez M. Léon Lenoir menuisier.

Quelques planches et bois divers, de brûlé ; 100 francs de dégâts. Assurance à la *Nationale*.

Un journalier, Henri S. a porté des coups de couteau, à sa femme, hier. Cette malheureuse n'est pas blessée grièvement ; mais Henri S. n'en est pas moins arrêté.

#### Ephémérides Roubaisiennes

2 juillet 1718. — Bénédiction de la chapelle Carette par M. Debats, curé de Roubaix. — A en juger par ce qui restait encore des fondations, en 1817 cette chapelle avait 5 mètres de largeur sur 6 à 7 mètres de longueur. On dit qu'en faisant construire cette belle chapelle, M. Delebecque-Jonville avait voulu laisser un témoignage public de sa reconnaissance envers la Reine du Ciel, à qui il rapportait le bonheur d'être sorti sain et sauf d'un grand danger.

TH. LEURIDAN.

#### Ephémérides Tourquennoises

2 juillet 1365. — Les sectaires protestants dans le nombre s'accroît, de jour en jour, dans la Châtellerie de Lille, s'assemblent à Bondues; il s'y trouva environ 6000 personnes.

Ces réunions furent appelées *prêches*; les protestants donnent encore aujourd'hui ce nom à leurs assemblées dominicales dans leur temple.

Ce prêché de Bondues se tint en plein jour; jusque là, les Hérétiques peu nombreux n'avaient osé se réunir que la nuit et dans les bois.

Après mille divagations déclamatoires contre le catholicisme, ou le célibat, la confession, le jeûne et l'abstinence étaient surtout attaqués, les Protestants se livrèrent à leurs saturnales habituelles.

Ils se ruèrent dans le village, pénétrèrent dans l'église, brisant les ornements pieux, mutilant les statues des saints, enfin commettant tous les genres d'excès dont leurs coréligionnaires donneront mille exemples sur tous les points où la religion nouvelle s'introduisit.

Des bandes d'Hérétiques, depuis longtemps déjà, parcouraient la Châtellerie de Lille, ravageant les églises et faisant des prosélytes. Ils ne tardèrent pas à s'abattre sur Tourcoing où des ministres de la religion nouvelle, appelés alors comme aujourd'hui *prédicants*, avaient déjà fait maintes conversions. Un surtout, Wallerand-Thévenin s'y présenta par la suite, et sur la Grand'Place, prêcha les nouvelles doctrines, escorté d'hommes armés.

« En 1353 déjà, dit le P. Dupont, il y avait des hérétiques aux environs de Lille : le *bourg de Tourcoing* en particulier est fort débauché et les hérésies y multiplient. »

Quelques années plus tard, Tourcoing eut à son tour son église Saint-Christophe, pillé et mutilé par ces mêmes bandes. G. B.

Plusieurs journaux du Nord, dit l'*Observateur*, ont annoncé que M. de Marcère se rendrait à Douai pour les fêtes du 7 juillet.

Nous croyons pouvoir démentir cette nouvelle ; mais il se pourrait que M. le ministre de l'intérieur vienne faire, avant la fin des vacances parlementaires, une visite à ses amis de l'arrondissement d'Avesnes.

— Il y a à la Sentinelle, un nommé J.-B. D... qui, depuis dix-huit mois, a la cervelle dérangée. Il y a deux ans, il est allé à Hautmont voir une de ses sœurs qui lui a fait faire la connaissance d'une pythonisse, dans l'espoir sans doute de rétablir l'équilibre dans ses facultés mentales. Des la première consultation, la pythonisse s'est mise à battre les cartes, puis à décarter à D... qu'il était enorcelé aussi que sa famille, à l'exception de son père.

La sœur de ce malheureux et son mari assistaient à la consultation. Le dernier donna 5 francs à la batteuse de cartes. Depuis ce moment D... est complètement fou et de plus très méchant. Chaque fois qu'il rentre il fait des scènes à sa pauvre femme qui n'en peut mais, menace de la tuer, la fait mettre à genoux en lui disant qu'elle doit lui enlever son sort. Il ne veut plus manger sa nourriture préparée par sa femme, craignant qu'elle ne l'empoisonne.

Mardi dernier, armé d'un couteau il voulait se précipiter à elle : elle n'a dû son salut qu'à la fuite. Il est certain que les consultations de la femme d'Hautmont ont achevé de lui détraquer la tête.

On assure que la justice a ouvert une enquête sur ces faits.

#### Etat-civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 30 juin. — Louise Depotte, rue du Pile, cour Vandael, 3. — Angèle Fabis, rue des Fossés. — Adèle Marez, rue des Recolets. — Edouard

Dewitte, rue des Filatures. — Zénaïde Prouvost, rue de Beurewaert, 77. — Rose Mangin, Grande-Rue, cour St-Roch, 15. — Laure Frandi, rue Watt, cour Six, 39. — Marie Hasse, rue des Longues-Haies, 250. — Rosa Delfrenne, rue du Pile, cour Bonte, 11.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 30 juin. — Louise Mouchon, 4 mois, rue N<sup>o</sup> 8, au Pile. — Auguste Bouthers, 6 mois, rue St-Laurent. — Florine Hespel, 38 ans, servante, rue du Collège, 5. — Marie Goffaux, 25 ans, ménagère, rue de Tourcoing.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 30 juillet. — Henri Fontaine, rue de Lille. — Achille Braye, au pont de Neuville. — Louis Legrand, au Haut-Village. — Achille Delannoy, à la Marlière. — Léon Blomme, rue de Lille.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 1<sup>er</sup> juillet. — Marie Douterluigne, 3 mois, à la Croix-Rouge. — Julie Delvoe, 73 ans, 7 mois, veuve de Charles Bouche, hospice civil, rue d'Heuvre. — Marie Lihrechi, 24 ans, 9 mois, épouse de Henri Fontaine, rue de Lille.

MARIAGES du 1<sup>er</sup> juillet. — Emile Duferront, 29 ans, garçon de magasin, et Elise Castel, 29 ans, servante. — Martial D'Hellemme, 24 ans, rattacheur, et Laurente Frappiez, 25 ans, rattacheur, décafé à Deperebin, 61 ans, barbier, et Lucie Beaucaerne, 45 ans, sans profession. — Auguste Vanwehæghè, 35 ans, apprêteur, et Philomène Engelbert, 26 ans, soigneuse.

#### CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 3 juillet 1878, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Xavier-Edouard POUTRAIN, époux de Dame Céline ROHART, décédé à Roubaix, le 19 juin 1877, à l'âge de 54 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 3 juillet 1878, à dix heures, pour le repos des âmes de : Monsieur Floris-Joseph TOULEMONDE, marquis de la paroisse Saint-Martin, décédé à Roubaix, le 19 septembre 1872, dans sa 77<sup>e</sup> année, et de Dame Amélie DESTOMBE, son épouse, décédée à Roubaix, le 6 mars 1878, dans sa 57<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

M. H. Deniau, ex-directeur des travaux municipaux de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer le public et ses amis, en particulier, qu'il ouvre à Roubaix un bureau d'ingénieur-architecte.

Il s'occupera en général des études et travaux se rattachant à l'art de l'ingénieur et du géomètre, et spécialement des constructions industrielles. — Actuellement, rue du Coq-Français, 42. Au 1<sup>er</sup> juillet, rue de Blanchemaille, 73.

KERMESSES de l'arrondissement de Lille. Le 7 juillet. — Moulin-Lille, Ancoullin, Asq, La Bassée, Le Mesnil, Lys, Marquén-Baroual, Sainghien-en-Weppes, Santes, Verlinghem.

AVIS AUX SOCIÉTÉS  
Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboix, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Changement de domicile  
**FORGE, DENTISTE**  
Actuellement  
RUE NATIONALE, 196, LILLE  
près l'église du Sacré-Cœur  
Tramway, lettre A.

ADRESSES  
INDUSTRIELLES & COMMERCIALES  
Cette liste paraît dans les deux éditions du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos  
Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 18176

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation.  
F. E. DECOCK, rue du Collège, 30, Roubaix. 14081

Peintures Vitricie  
CORDONNIER-COGET, rue Notre-Dame, 23. 14071

Charbons  
Albert POUTRAIN, rue de Mouvoux. 14070

Mécanicien  
Eng. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Restaurants  
FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.  
GINIONS, rue Neuve.

Architecture Industrielle  
V. DUBREUIL, ingénieur-architecte, ptes. des constructions et des installations d'usines, rez-de-chaussée métalliques btes, à grande portée supprimant 700 q de colonnes; constructions métalliques et autres, économiques. 4945

#### Faits Divers

— La *Creuse Républicaine</*